

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°56 Décision homologuant la décision du tribunal supérieur d'appel en date du 9 juillet 1929 relative au fonctionnement du service judiciaire à la Côte française des Somalis après le départ en congé de M. Janvier, procureur de la République...

n°56

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 juillet 1929

Numéro JO
n° 392 du 31/07/1929

Date du numéro
31 juillet 1929

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 22 août 1928, articles 55 et 56 sur la réorganisation de la magistrature coloniale,

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1°, — Est homologuée la décision du tribunal supérieur d'appel en date du 9 juillet 1929 relative au fonctionnement du service judiciaire à la Côte française des Somalis après le départ en congé de M. Janvier, procureur de la République. Art. 2, — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

g.cochard